



Lettre de la DAJ – Véronique Nativelle, cheffe du service du Contrôle général économique et financier (CGefi)

04/04/2024

Six mois après sa nomination, Véronique Nativelle présente son ambition pour transformer le service du Contrôle général économique et financier (CGefi).



©BercyPhotos-Gezelin Gree

Le Contrôle général économique et financier (CGefi) a été confirmé en 2022 dans sa contribution à l'amélioration de la gestion publique et invité à recentrer son action sur le **contrôle** et toute mission confiée par les ministres chargés de l'économie et du budget. Parallèlement la réforme de l'encadrement supérieur de l'État a substitué un recrutement sur emploi fonctionnel à la nomination dans le corps des contrôleurs généraux mis en extinction depuis le 1^{er} janvier 2023. Ces deux réformes ont conduit le CGefi à bâtir une **feuille de route stratégique** à 18 mois articulée autour de six axes.

Premier axe, un contrôle économique et financier de haut niveau. Exercer le contrôle économique et financier, les fonctions de censeur d'État ou de commissaire du Gouvernement, implique une réflexion permanente : nous nous interrogerons sur la façon d'exercer ce contrôle en intégrant notamment la revue des dépenses publiques et les effets de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics.

Parallèlement, nous accompagnerons les contrôleurs généraux économiques et financiers dans le **déroulement de leur carrière** (axe 2) en facilitant leur mobilité par des passerelles vers les programmes ministériels et interministériels de cadres supérieurs et de dirigeants.

Nous leur garantirons **une formation continue élargie (axe 3)** avec un programme qui privilégiera l'appréhension des signaux de survenue de risques financiers, le management, la transition écologique, des problématiques nouvelles comme le l'IA, etc. Pour assurer une mobilisation rapide de certaines expertises relatives au droit du travail, de l'environnement, de la concurrence ou encore des marchés publics ... un **back office d'expertises** se met en place (axe 4).

Toujours pour permettre aux contrôleurs généraux d'exercer un contrôle économique et financier de haut niveau, ils seront soutenus au quotidien par un **secrétariat général du CGefi renforcé** (axe 5) dont les outils et les méthodes de travail seront simplifiés et modernisés. Il sera aussi garant du suivi du contrôle interne du CGefi.

Enfin, le métier et les actions quotidiennes conduites par les contrôleurs généraux en faveur de la gestion publique doivent être valorisés. **Être connu et reconnu** permettra là encore de favoriser les mobilités (axe 6). C'est l'objet d'une opération de communication ouverte à tous nos partenaires la semaine du 27 mai prochain dans le hall du ministère qui mêlera exposition, témoignages de dirigeants d'organismes, de contrôleurs généraux, tables-rondes, événement auxquels nous sommes heureux de convier tous nos collègues du ministère.